## 10461 - Le déménagement peut-il être source de fortune ?

**question**

Le déménagement peut être la cause d'une grande chance. Par exemple, quand on déménage d'une maison jugée mauvaise pour une autre, obtient- on une fortune ?

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Le déménagement n'est pas une source de bonheur ou de fortune. Cependant si l'on est frappé d'un mal dans une maison, on peut la quitter pour une autre.

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes :

Un homme a habité une maison et a été atteint de maladies et de nombreux malheurs. Ce qui a inspiré à sa famille et à lui-même un certain pessimisme par rapport à la maison … Peut-il quitter celle-ci pour cette raison ? »

Voici sa réponse :

« Il se peut que certaines maisons ou montures ou épouses soient source d'un malheur qu'Allah, par Sa sagesse, a placée en elles. Le malheur peut consister en un dommage ou la perte d'un avantage ou d'autres. Cela étant, il n'y a aucun mal à vendre la maison et s'installer ailleurs. Peut être Allah rendra-t-il la nouvelle maison bénéfique.

Il a été rapporté que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : La malfaisance peut provenir de trois (sources) : une maison, une épouse et un cheval (rapporté par al-Boukhari, 5093 et par Mouslim, 2225). Certaines montures peuvent être maléfiques comme certaines épouses et certaines maisons.

Si l'on constate cette malfaisance, que l'on sache qu'elle a été décrétée par Allah, le Puissant et

Majestueux et qu’Allah, le Transcendant et Très Haut, par Sa sagesse, l’a fait pour pousser l’homme à déménager. Allah le sait mieux.

Fatawa ulémas al-balad al-haram, p. 1212. Allah le sait mieux.